CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par sémestre; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'un abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $60, les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, et les maisons de commission faisant la commission, $80

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Déduction de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations ou d'habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparé au taux des prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de pareilles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR ST. LOUIS
Le bateau à vapeur COLUMBUS, capitaine Smith, partira pour le lieu ci-dessus et tous les lieux intermédiaires, mercredi 14 du courant, ayant des chambres spacieuses et élégantes. Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à
S. HIGH
40, rue du Camp.
8 juin—

A VENDRE—Le bateau à vapeur Chief Justice Marshall, portant 1100 balles de coton, et ayant une des meilleures machines à vapeur, est en très bon ordre et prêt à faire des voyages. S'adresser à
STERNS & Co,
23 mars 28 et 29, Nouvelle Levée

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW YORK—Devant partir positivement le 27 du courant. Le navire paquebot AL ST LOUIS, capitaine Stanton, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et à bord, partira positivement comme il est dit ci dessus, pour le reste du fret ou passage ayant de superbes emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, no 93 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK
(Passage seulement.)
Le beau brick Al Rhin, capitaine McKown, étant à la Balize, partira positivement Dimanche matin, et peut prendre quelques passagers, si les demandes sont faites de suite à LEVI H GALE, No. 93, rue de la Commune.
N. B. Le capitaine partira dans le Towboat ce … les passagers sont priés de se tenir prêts.

POUR PHILADELPHIE
Devant succéder au Chester.
Le barque paquebot HERCULES, capitaine Marks, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à JAMES REED & CO. 35, rue Poydras.

POUR NEW-YORK.
Devant partir le 20 du courant—Nouvelle ligne de Paquebots.
LE navire ORLEANS, cap. S. Sears, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus; pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas du marché aux Légumes, ou à FRANKLIN & AMES, Rue du Camp, No 55.

POUR NEW YORK—Le navire de première classe CANTON, capitaine Mawood, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu; pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14 rue Bienville

POUR BOSTON—Le navire doublé en cuivre EMERALD, capitaine Andros, ayant les trois quarts de son chargement engagé partira … du courant, pour la balance de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, entre les deux … ou à E. & J. ANDREWS, 24 Gravier.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire AL QUEEN ADELAIDE, capitaine Barstow, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour fret ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, no 93 rue de la Commune.

POUR LONDRE—La barque fine voilière AL NIMROD, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu; pour le fret de 30 bouteilles ou passage s'adresser à LEVI H GALE. rue de la Commune no. 93,

POUR BREME—Le navire fin voilier HERACLIDE, capitaine Winn, partira sous peu, pour passage seulement, s'adresser à LEVI H GALE rue de la Commune no 93.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain CLARISA ANDREWS, capitaine Thompson, partira sous peu, pour fret de … balles, s'adresser à H. C CAMMACK & Co.

POUR GIBRALTAR—Le brick … LAWRENCE COPELAND, capitaine Madigan, ayant toute sa cargaison engagée et prendre 3 ou 4 passagers, en s'adressant du … capitaine à bord ou au consignataire, no 52 … JOSEPH PRATS & fils.

POUR LIVERPOOL—Le navire ARAB, capitaine Marshall, a commencé à charger, pour fret s'adresser à GEORGE GREEN, ou à H. C. CAMMACK & Co.

POUR LE HAVRE
LA barque fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, VIRGINIA, capitaine …, sera expédiée incessamment. S'adresser, pour fret de quelques centaines de … coton, au capitaine Saincl'air, à bord, au … de la presse à vapeur de la Levée, ou à AMB. LANFEAR, 87, Commerce.

POUR BORDEAUX
Le navire L'ANNE-LOUISE, capitaine P. Demandes, partira le 25 du courant pour ci-dessus. S'adresser, pour balance du fret et … au capitaine à bord, ou à Bd. Landumey, à Nouvelle-Bourse, entre Conti et Bienville

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le brick SPARTAN, d'une marche supérieure, commandé par le capitaine White, ayant la majeure partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu, pour fret de 500 barils, ou de l'équivalent, pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE. no 93 rue de la Commune.

Pour le Texas et le Mexique.

Pour Brazoria & Columbia (Texas)
La goëlette régulière J. W. CALDWELL, capitaine B Noyes, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour … du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis … d'armes ou à JOHN G. ROWLAND. 47, Vieille Levée.

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER—La belle goëlette SELECT, capitaine Brown, construite à Baltimore, s'adresser pour les conditions à bord … ou à EASTMAN & BROTHERS, Vieille Levée no 30.

A FRETER—Pour Cadix ou tout autre port de l'Espagne—Le beau brick espagnol VIZCAYNA, capitaine Moncada. Pour fret … s'adresser à A. M. DE MIRANDA, 85 St Louis.

A LOUER OU FRETER—Le beau navire AL tirant peu d'eau, Osterora, capitaine Wm. Deacon, est prêt à recevoir cargaison. S'adresser à bord près du chemin à coulisses.

A LOUER—Une jolie maison de maître … commode, située sur le chemin du Bayou, à peu de distance de la rue des Remparts, composée de 9 appartemens avec cuisine, écurie, etc. S'adresser pour le prix, et les conditions à M. MAHER, no 16, rue Poydras.

MARCHANDISES DE FANTAISIE.
Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Orléans un nouvel assortiment de brosses …, à manches longs, miroirs pour la bouche, … pêcher, pincettes, fers à friser, …, peinture, eau de rose, huile antique et de …, cartes à jouer, rasoirs de Washington, peignes, toile blanche, ficelle, bourses, encre de … encre rouge et noire, bagues en or, cachets … bracelets pour dame, etc., à vendre par POLLALD & GREEN, rue de Chartres no 53.

PERDU OU EGARE—Un billet de la somme de … mille piastres, daté du 13 avril 1836, … Thomas Dixon, à l'ordre et endossé par le …, payable trois ans après date, avec intérêt à … pour cent par an et assuré par hypothèque, par … étude de William Christy, not pub. Comme … a été annulé, avis est par le présent donné … pas payé. On recevra avec reconnaissance … informations relatives à ce billet, et une récompense, si on l'exige, sera payée à celui qui rapportera le billet. H. C. CAMMACK, rue Gravier, no 65.

SANGSUES—En débarquement de l'Anne-Louise, … milliers sangsues de choix, à vendre à … en gros et en détail, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, Rue Royale, No. 123

HARICOTS—Quelques barils de harricots rouges et blancs, en magasin à vendre par LAYET & AMELUNG, rue du Commerce.

BEURRE—Une petite quantité de beurre premier choix, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, rue du Commerce no. 17.

MESSRS. SMITH & ALLEN, s'étant établis dernièrement dans la ville d'Hampton, Texas …, établir une maison de commission, informent le public et leurs amis qu'ils ont bâti un grand magasin et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les affaires qui pourront leur être confiées. Pour les renseignements, s'adresser chez JAMES REED & Co., THOS. TOBY & Brothers. TURNER & WOODRUFF

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le … juin 1837.
CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se formera sur la Place d'Armes, mardi 4 de juillet, à 5 et demie du matin pour la célébration de ce mémorable anniversaire.
Une distribution de cartouches et gargousses aura lieu sur la place d'Armes.
Les commandans des compagnies devront faire une inspection rigoureuse des fusils et des gibernes.
Le major commandant l'artillerie fera tirer un salut de 26 coups de canon, à la pointe du jour. Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du brigadier général J. B. Plauché, commandant la légion.
20 juin D AUGUSTIN, aide de camp.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le prix de la farine fraiche est aujourd'hui de $9 25 par baril; d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 19 du courant, 33 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 41 1/2 onces.
20 juin DENIS PRIEUR, maire.

SUCRE—50 boucauds en débarquement du steamboat Washington, et à vendre par P H GALLWEY, 20 juin no 31 rue de la Commune.

Café de la Havane, sucre, cigares &c.—1100 sacs café de la Havane; 53 caisses sucre blanc; 900 millier cigares, 35 caisses confitures; 90 balles tabac, en magasin et à vendre par 20 juin R. GRONING & Co.

PORC—500 barils, consistant en porc première qualité, à vendre par G. DORSEY, 20 juin no 44 Nouvelle Levée.

WHISKEY—300 barils whiskey, à vendre par G DORSEY, 20 juin no 44 Nouvelle Levée.

JAMBONS—Quelques boucauds jambons plats côtés, et épaules, à vendre par G DORSEY, 20 juin no 44 Nouvelle Levée.

FARINE—1500 barils farine superfine et croisée, à vendre par G DORSEY, 20 juin no 44 Nouvelle Levée

GRAISSE—400 barillets et barils graisse, à vendre par G. DORSEY, 20 juin no 44 Nouvelle Levée.

BRIQUES—15000 briques pour façade; 11000 do de la fabrique de Baltimore, à bord de la goëlette, à vendre par 20 juin EASTMAN & BROTHER.

VINAIGRE—50 barils vinaigre de cidre, reçus et à vendre par ROBERT H WHITE. 20 juin No. 34. rue Gravier.

FARINE—220 barils en débarquement du steamer Daniel O'Connell, à vendre par 20 juin G DORSEY, 44 Nlle Levée.

MELASSE—30 barils melasse et 48 boucauts de sucre, en débarquement vis-à-vis la rue St. Louis à vendre par R. BRUGIER. 20 juin

MELASSE—18,000 gallons de melasse à vendre par (20 juin) R. BRUGIER.

SUCRE—2000 boucauts de sucre, 1re qualité, à vendre par 20 juin R BRUGIER.

FARINE, JAMBONS, GRAISSE—55 barils farine, 51 barillets graisse, 12 barils Jambons, 74 balles cordes, en débarquement du bateau à vapeur Albion, et à vendre par 20 juin R GRONING & Co.

PEAUX—550 peaux de Malaga, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 17 juin rue Poydras no 14.

FARINE—450 barils farine fraîche de Cincinnati en débarquement, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 17 juin rue Poydras no 14.

WHISKEY—250 barils Whiskey rectifié, des marques de choix. JOSEPH LANDIS & Co. 17 juin rue Poydras no 14.

BILLETS de la Banque des Etats-Unis, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par 15 juin—4 ROBINSON & Co 45 rue du Camp

TOILE d'emballage et corde—40 pièces toile d'emballage du Kentucky; 100 rouleaux cordes, en magasin et à vendre par YORK FRERES, 17 juin 65, rue du Camp.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—500 caisses, composant un bel assortiment, en magasin, à vendre par R. G. HOBBS, 17 juin 12, rue de la Douane.

MOUSSELINE Suisse unie, 2 caisses, piqués anglais, 1 caisse, à vendre par J. VATINEL. 17 juin rue Conti no 21.

CIGARES—200,000 Cigares américains, à vendre par L. D. C. WOOD, 17 juin No. 22 rue Poydras.

BRIQUES—300,000 Briques du Lac à vendre par WILLIAM BOWMAN, 17 juin—6 No. 168 vieux Bassin.

DOUBLONS—Doublons mexicains à vendre par 1 juin J ROBERT & Co. 47 rue Bienville.

HUILE—5 boucauds huile de baleine, 4 barils do. do. à vendre par L. D. C. WOOD, 17 juin No. 22 rue Poydras.

BILLETS des Banques du Mississipi et d'Alabama, achetés par 17 juin ROBINSON & Co. 45 rue du Camp.

ARDOISES—32,000 Ardoises de différentes grandeurs, à vendre par TOURNE & BECKWITH, 15 juin—1m No. 38 rue Poydras

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ
Le 10 juin 1837.
Cette Institution tirera des checks sur Mobile à 1 pour cent d'escompte. Natchez à 1 pour cent d'escompte. Vicksburg 1 pour cent d'escompte.
JAMES B. MARKS, 13 juin faisant fonction de caissier.

50 milliers cigares de la Havane, des marques 1 Moreno, Cabrera, Castro & Govin, à vendre par LEBLANC & HAYDEL, 13 juin 20 Toulouse.

AVIS—L'arrangement entre les soussignés est ce jour discontinué par consentement mutuel. H. W. Palfrey liquidera les affaires de Palfrey & Co et continuera les transactions sous les mêmes noms pour son propre compte.
H. W. PALFREY, W. A. BAKER. 15 juin—3

PIASTRES—Le prix le plus élevé du marché donné pour les Piastres du Mexique ou d'Espagne, par JAMES HEPBURN, 15 juin—3 rue de la Bourse No. 20.

JOHN L. MEYER offre à vendre, ou à échanger pour des produits de campagne, des vins de qualités supérieures—Morel (1831) L. P. Port (1816). Madère L. F. (1816) Genevre de Cologne en damejeannes, pour des familles, importé par C W Karthaws de Baltimore, 50,000 milliers cigares de la Havane qualité supérieure; un assortiment d'acajou de St Domingue, volches, corniches, et d'autres bois de différentes dimensions, ainsi que des bottes de Henry Peck (de Baltimore.)
JOHN MEYER, 17 juin—3 no 20 rue Toulouse.

BROSSES &c.—Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Louisville, de New York, un nouvel assortiment de brosses à souliers fines et communes, brosses pour chevaux, brosses à longs manches pour la toilette, brosses fines pour les cheveux, à la Napoléon, à la Bolivar, recourbées, dures et bien garnies, savon de Naples en pots pour la barbe, savon de toilette no 2, poudre nos 1 et 2, parfumée, cartes à jouer le poker, qu'ils offrent en vente au prix les plus modérés.
POLLARD & GREEN, 17 juin no 53 rue de Chartres.

PRIX DE BOIS, &c—Pour le mois de juin, savoir—

Bois de Chêne, première qualité,		$7 00	par cord
do. mêlée,	do. do.	6 00	"
Bois gras,	do. pour steamboat	6 50	"
Bois de pain	do. do.	6 00	"
Charbon par charge, 12 barils)		1 25	par baril
Charbon de pierre de Liverpool		1 50	"
do.	pour forgeron	1 25	"
Chaux		2 50	"
Goudron, en barillet de 5 gallons		1 25	par baril
do do 10 do		1 75	"
Sable blanc		1 00	par baril
do. pour maçons		63c.	"

A vendre chez W. E. R. MURPHEY, 17 juin—1m No. 132 vieille Levée.

ACTIONS de la Banque de l'Union—150 actions de la campagne, 80 de la ville, à vendre par 15 juin—4 ROBINSON & Co 45 rue du Camp

FARINE—1000 barils superfine; Farine de Mays … au four, article supérieur, en barils de 196 livres à vendre par G DORSEY, 15 juin No 44 Nouvelle Levée.

SIROP DE LIMON—150 caisses, 10 barillets, Huile d'été, 30 do. d'Huile d'hiver, 100 barillets de Tamarin en débarquement, à vendre par ROBERT H WHITE. 15 juin rue Gravier No 34.

RECEMMENT reçu de Bordeaux et à vendre par les soussignés. 160 barriques vin rouge, bonne qualité; 60 barriques do supérieur; 700 caisses do haut Brion, vieux, 320 do St. Julien; 185 du blanc Haut Barsac.
15 juin A. & Z. CAVELIER.

CHARBON—20 boucauts de charbon, Leighi, en débarquement de la barque Hercules, à vendre par JAMES REED & CO. 15 juin 35, rue Poydras.

CHAUX—30 barils de chaux, 20 demi barils bœuf fumé de Philadelphie, arrangé à l'usage des familles, 100 caisses de cidre de première qualité, en débarquement de la barque Hercules, à vendre par JAMES REED & CO. 15 juin 35, rue Poydras.

BEURRE—16 barillets beurre frais de l'Ouest, en débarquement de la goëlette Vandalia, 400 boisseaux de maïs en magasin, 10 barils de harricots blancs, 1500 saumons de plomb en magasin, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 13 juin rue des Magasins no 17.

SOUVERAINS et billets de la banque des Etats Unis, à vendre par G. R. STRINGER, 13 juin no 5 rue Royale.

METHODE JACOTOT.
CHANGEMENT DE DOMICILE.—ECOLE tenue par Mr. et Mme. LEFOULLON.
Rue de CRAPS, entre Marigny et Champs Elysées, précédemment, rue Champs Elysées, entre d'Amour et Bons Enfans.—Le soir, les classes commencent à 7 heures et finissent à 9 heures, le dessin de plan et d'architecture y est enseigné, sans aucune augmentation de prix. 8 juin—7

AVIS—Les soussignés ont formé entr'eux une société commerciale pour se charger des affaires de commission en général, dans cette ville, à dater du 1er mai dernier. La raison de commerce est TAYLOR, GARDINER & Cie. Leur bureau est pour le présent, rue du Commerce No. 23.
WM. R. TAYLOR, CHS GARDINER. 6 juin—78

SAINDOUX—7000 barillets saindoux en feuilles premier choix et en bon état, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 6 juin rue du Commerce no. 17.

ON a besoin d'une bonne Nourrice—Une sans enfant aurait la préférence.—S'adresser de suite au bureau de l'Abeille. 27 mai

ON demande à louer un jeune nègre de 14 à 16 ans, comme domestique S'adresser au bureau de l'Abeille. 2 juin

CHARLES H GRANT & CO
No. 46, rue de Chartres.
VIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, miroirs, glaces, matelas en crin, et mousse, en plume … 1er avril

SEL—1500 sacs sel de Liverpool, à vendre par 1 juin L C D WOOD.

Ventes par le Shérif.

Thomas J. Stump contre F. P. Wood capitaine, et les propriétaires du bateau à vapeur le Memphis.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, en cette ville, le samedi 24 juin, à une heure de relevée,
Le bateau à vapeur Memphis, sa machine, son ameublement etc.
Cette criée étant la seconde et dernière, le dit steamboat sera adjugé au plus haut et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon avec suffisante sécurité et portant cinq pour cent d'intérêt.
8 juin FRED BUISSON Shérif.

Halsey et Urer contre W. Bogart.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le lundi, 26 juin prochain, à une heure de relevée,
Un certain lot de Terre, situé rue Montégut, en face de la presse à coton à vapeur, à une îlet de la levée et désigné par le No. 19, mesurant 27 pieds de face, et dans le fond sur 108 pieds 6 pouces de profondeur.
Plus: Un autre lot désigné par le No 19, contigu avec le No. 18 mentionné ci-dessus, (les mêmes dimentions.) Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. FRED. BUISSON, 22 mai Shérif.

W. B Loftin contre J. L Deitte
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé et du consentement des parties, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 24 juin, à une heure de relevée,
Un certain esclave nommé David; saisie dans l'affaire cidessus. Conditions, comptant
20 juin FRED. BUISSON, shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Placquemines—Cour des Preuves. Il sera vendu par le juge soussigné, sur les lieux, mercredi le 28 juin prochain, à midi, pour compte de la succession de Susanne Arsène Buras, épouse décédée de Jean Louis Buras et de la communauté qui existait entr'eux, les propriétés suivantes:
1o. Un morceau de terre cultivé en riz, situé en cette paroisse sur la rive gauche du fleuve, environ dix neuf lieues au dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant quatre arpents face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur, borné du côté d'enhaut par la propriété de Cyprien Buras, et du côté d'en bas par celle d'Hubert Buras; ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.
2o Les esclaves—Phillippe, nègre américain, âgé d'environ 22 ans; Sally, négresse américaine, âgée de 20 ans, et son enfant Dick, âgé d'environ 10 mois.
3o. Trente têtes d'animaux; huit piles de riz; une pirogue, et six cochons.
Conditions de la vente—Les meubles au comptant; la terre et les esclaves 1|3 comptant, 1|3 à un an, 1|3 à deux ans, en billets endossés et hypothéqué sur les propriétés
Paroisse Placquemines, 26 mai 1837.
30 mai—5 1pa G. LEONARD, Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Placquemines—Cour des Preuves. Il sera vendu par le juge soussigné, sur les lieux, mercredi 28 juin prochain, à midi, pour compte de la succession de Marie Louise Collette, épouse décédée de Pierre Jean Pierre Buras et de la communauté qui existait entr'eux, les propriétés suivantes.
1o Un morceau de terre, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve, à environ dix-neuf lieues audessous de la Nouvelle Orléans, cultivé en riz. mesurant seize arpents face au fleuve, sur quarante de profondeur, borné du côté d'en haut par la propriété de Joachim Bulot, et sur celle d'en bas par celle d'Edouard Baril, ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une bonne maison, cuisine, moulin à riz, cabanes à nègres, le tout en bon état
2o. Un autre morceau de terre, connue sous le nom de Vacherie, sur la même rive du fleuve, environ trois milles audessus de la dite habitation, cultivée en riz, mesurant huit arpents face au fleuve sur quarante de profondeur, borné des deux côtés par les propriétés qu'on dit appartenir à John McDonough
3o. Un autre morceau de terre, situé sur la même rive du fleuve environ un mille audessous du premier morceau de terre ci dessus décrit, mesurant dix arpents face au fleuve sur quarante de profondeur, borné en haut par la propriété d'Antoine Pelat, et en bas par celle de Jean Gout.
4o. Les esclaves—Janvier, nègre créole âgé de 21 ans; Joe, nègre américain, de 40 ans; George, ditto, de 18 ans; Nelson, ditto, de 14 ans; George, ditto, orphelin de 1 ans; Françoise, négresse créole, de 22 ans, et ses trois enfants, Rosette de 8 ans, Caroline de 2 ans, et Edmond de 7 mois; Caroline, mulatresse créole, de 22 ans; Marie, négresse américaine de 12 ans; et Selly, ditto de 35 ans, maladive
5o. Sept paires de bœufs, 35 vaches et leurs suivants; onze jeunes bêtes à cornes; dix chevaux créoles.
6o. Deux bonnes grandes pirogues avec rames et voiles.
Conditions de la vente—Les meubles au comptant; les terres et les esclaves 1|3 comptant, 1|3 à un an, et 1|3 à deux ans, en billets endossés et hypothéque, les billets seront divisés en coupons à la satisfaction des héritiers.
Paroisse Placquemine, 26 mai 1837.
30 mai—5 1pa G. LEONARD, Juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St Jean Baptiste—Cour des Preuves. Samedi 1er. juillet 1837, à 3 heures de l'après midi, en vertu d'un décrêt de la Cour des Preuves de la paroisse St. Jean Baptiste, rendu le huit du présent mois, il sera exposé en vente publique, par le juge de la dite Cour des Preuves, sur l'habitation du sieur Clairville Tassin, située dans cette paroisse sur la rive droite du Mississipi, les biens dépendants de la communauté qui a existé entre le dit Sieur Clairville Tassin et la dame Marie Doraline Bourgeois décédée, son épouse, savoir:
1o. Trois courtepointes.
2o. Les deux esclaves suivans: Nelson, nègre américain, âgé d'environ 40 ans, un peu charpentier, et Anna, mulatresse américaine, d'environ 35 ans, domestique, blanchisseuse et couturière.
Conditions—Les courtepointes payables comptant. Les esclaves payables moitié en tout mars 1838, et l'autre moitié en tout mars 1839, en billets endossés à satisfaction, payables au bureau du greffier de la dite cour des preuves avec réserve d'hypothèque sur ces esclaves. Les dits billets devant en cas de retard, porter intérêt au taux de dix pour cent par an, depuis l'échéance jusqu'au parfait paiement.
Les frais d'actes de vente, d'hypothèque, de main levée, &c, à la charge des acquéreurs.
Paroisse St Jean Baptiste le 27 mai 1837.
30 mai—6 1pa T LE BLANC, Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste—Cour des Preuves—Lundi 3 juillet 1837 à 3 heures de l'après midi, en vertu d'un jugement rendu le 26 avril dernier par la Cour des Preuves de la paroisse St Jean Baptiste, dans l'affaire de Pierre Hoard vs Joseph Bron, subrogé tuteur de la mineure Azelie et autres, à l'effet d'opérer un partage entre les parties, il sera exposé en vente publique par le juge de la dite Cour des Preuves sur l'habitation ci-après décrite, les biens suivants:
1o Deux chevaux et une vache.
2o Robin nègre américain, de champ, âgé d'environ 32 ans, maladif. Tarquin nègre africain de champ d'environ 32 ans, ayant une plaie à la jambe. Henriette mulatresse américaine, domestique d'environ 22 ans, avec ses deux enfans Eve de 4 ans et Fanie de 14 mois.
3o Une habitation située dans cette paroisse sur la rive droite du Mississipi, ayant un arpent et demi ou environ de face au dit fleuve sur quarante arpens de profondeur, bornée du côté d'en haut par celle du Sieur Julien Bossie et de la dame veuve Benjamin Bossie; et du côté d'en bas par celle du Sieur Benjamin Bossie, il y a sur cette habitation et y en dépendant, une petite maison, un magasin et une case à nègre, les autres établissements étant au dessus appartiennent au Sieur Louis Chevalier d'Arensbourg en faveur duquel ils sont réservés pour être enlevés, ainsi qu'un arpent de pieux, appartenant au sieur Julien Bossée.
Conditions. Le mobilier payable comptant.
Les esclaves et l'habitation payable … comptant, et la balance en trois termes égaux, en tout mars des années 1838, 1839 et 1840, en billets endossés à satisfaction payable au bureau du greffier de cette paroisse, avec réserve d'hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les frais des actes de vente, d'hypothèque, de main levée & c à la charge des acquéreurs.
Paroisse St Jean Baptiste, le 27 mai 1837.
30 mai—6 1pa. T. LEBLANC, Juge.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut—Attendu que M Maher, ayant acheté à une vente faite par le Sheriff de la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au juge de cette Cour, où la dite vente fut enregistrée le troisième jour de mars, 1837, pour un avis conformément à l'acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires; approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, qui pourrait avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu du quel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le Sheriff susdit le 25 février 1837, en vertu d'un writ de fieri facias lancé par cette Cour le 13 avril 1837, dans l'affaire de Taylor et autres vs. Madame Maria Holliday; No…… docket de cette Cour, à laquelle vente le dit M. Maher, s'est rendu adjudicataire pour le prix de quinze mille six cents piastres, ($15,600), payables un quart à six mois, et la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au payement final.
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:
Trois lots de terre faisant partie de l'habitation de Madame Maria Holliday, situés en cette paroisse à environ huit mille au dessus de Carrolton, sur la rive gauche du fleuve, désignés par les Nos. 7 et 8 sur un plan dressé par J. C. Maylor, arpenteur des Etats-Unis, ayant chacun un arpent de face au dit fleuve, et s'étendant dans la profondeur jusqu'au lac entre lignes parallèles.
En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la dite cour 22ième jour d'avril 1837.
22 juin F. DUGUE, Juge.

PAROISSE DE JEFFERSON,—Cour des Preuves.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent salut—Attendu que madame Céleste Euphémie Labranche, de cette paroisse, épouse de feu William Brown, ayant acheté à une vente faite par le juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, s'est adressée au juge de la dite Cour, sur un décret de laquelle la dite vente fut faite, pour en obtenir des avis ou publications conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 Mars 1834.
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées, sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, qui pourraient avoir droit à la dite propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu du quel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité, dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le Juge susdit le 18 mars 1837, en vertu d'un décrêt de la susdite Cour des Preuves, rendu le 13 septembre 1836; concernant la succession de Barney Curneen, décédé, la dame William Brown, s'en est rendue adjudicataire pour la somme de 4,480 piastres, ($4,480;) payable un quart comptant, et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Description de la propriété d'après le procès verbal de la vente, savoir:
Seize lots de terre ainsi que tous les droits et privilèges qui en dépendent, situés au nouveau faubourg Lafayette en cette paroisse de Jefferson, et désignés par le No. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, de l'îlet No. vingt (20) conformément à un plan … [illegible]
Témoin, … F. DUGUE, Juge.
22 juin—3

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

SUCCESSION de Nicolet.—Vente par le Registre des testamens.—Mercredi 5 juillet 1837, à dix heures du matin, rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du dix-neuf juin 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Théodore Nicolet, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistant en un grand assortiment de meubles de maison, et aussi après la vente du mobilier rue Bienville, entre les rues Chartres et Levée, au magasin dernièrement occupé par le défunt Théodore Nicolet, je procéderai à la vente de trente-trois caisses de vin de St.-Julien.
Conditions de la vente.—Pour toute somme au dessous et jusqu'à cent piastres, comptant; pour toute somme au-dessus et jusqu'à deux cents piastres, soixante jours de crédit; et pour toute somme au dessus de deux cents piastres, quatre mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction.
20 juin W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

SUCCESSION de Nicolet—Vente par le register des testamens.—Vendredi le vingt cinquième jour de juillet 1837, à midi, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St.-Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 19 juin 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Théodore Nicolet, décédé, les esclaves ci après décrits, savoir:
Une négresse nommée Nancy, âgée d'environ vingt-quatre ans, blanchisseuse, appartenant au défunt Théodore Nicolet, par l'achat qu'il en a fait de Sam. A Hite, par acte au rapport de Félix Grima, notaire
Un certain nègre nommé Billy, âgé d'environ vingt-deux ans, domestique de maison, appartenant à la Succession de Théodore Nicolet par l'achat qu'il en a fait de Madame C Lesepe, par acte au rapport de Félix Grima, notaire, sous la date du vingt-trois février 1836
Conditions de la vente. Six et douze mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
N. B Les actes de vente seront passés par devant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 juin

SUCCESSION DE MAURIME.—Vente par le Régister des Testamens.—Mercredi le cinq juillet mil huit cent trente-sept, à midi, à la Bourse encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 17 avril 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Jean K. Maurime, décédé, l'esclave et les propriétés foncières ci-après décrits, savoir:
1o. Un nègre esclave nommé NED, âgé d'environ 40 ans
2o. Deux terrains situés au faubourg Franklin près cette ville, désignés par les numéros 13 et 14 de l'îlet No 140 sur un plan particulier du dit îlet dressé par Louis Bringer, arpenteur général de cet Etat, le 25 juin mil huit cent trente six, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire en cette ville, le dit terrain No. 13 ayant trente pieds de face à la rue des Arts, entre les rues de la Force et de la Vertu, sur 154 pieds 6 pouces 3 huitièmes de profondeur, et le dit terrain no 14 formant encoignure et mesurant 30 pieds 10 pouces 7 huitièmes de face à la rue de la Vertu; sur 114 pieds dix pouces trois huitièmes de profondeur et face à la rue des Arts, le tout mesure anglaise.
Conditions de la vente. Pour l'esclave un quart comptant et la balance à 4 et huit mois de crédit, et les propriétés foncières à un crédit d'un, deux et trois ans, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement
W. F. C. DUPLESSIS, 1 juin Rég. des Testamens
N. B. Les actes de vente se passeront par devant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE BURK.—Vente par le Régistre des testaments.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 mai 1837, il sera, pour compte de la succession de feu Joseph Burk, le samedi premier juillet 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St.-Louis, les esclaves ci-après décrits, savoir:
1. Un Nègre nommé Moses Watkins, armeur d'environ 45 ans.
2. Un Nègre nommé William, armeur, d'environ 26 ans
Conditions de la vente: 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Régister des testaments.
Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, pardevant W. Y. Lewis, notaire public. 29 mai

SUCCESSION de Wogan—Vente par le régistre des testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 mai 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, mercredi, 28 juin 1837, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu John Wogan, les esclaves suivants, savoir:—
WATT, nègre américain, depuis longtemps dans le pays, âgé d'environ trente deux ans, nègre de champ, bon sujet
JOE, âgé de trente cinq ans, nègre américain, bon sujet, bon à tout
LOUIS, nègre américain âgé de trente huit ans, environ bon sujet …
FREDERICK nègre âgé de trente trois ans, palfrenier, bon à tout.
TOM, nègre américain, âgé d'environ vingt-huit ans, bon …, bon à tout.
EL ANTHONY, griffe, âgé d'environ vingt huit ans, bon à tout
CONDITIONS DE LA VENTE—Les dits esclaves payables en deux égaux en tout janvier 1838 et en tout janvier 1839, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, … [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS régister des testam.
N. B. Les actes seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Louis T Caire, notaire public. 19 mai

SUCCESSION DE MITRY—Vente par le régister des testamens.—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 15 juin 1837, il sera le jeudi, 29 juin 1837, à dix heures du matin, exposé en vente publique à l'encan dans la rue des Ursulines entre la rue Conde et la Levée, pour compte de la succession de feu Théophile Mitry, le fonds d'une pharmacie et autres effets mobiliers.
Conditions de la vente, comptant.
17 juin W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.

SUCCESSION DE MOCTEZUMA.—Vente par le régister des testamens—Jeudi le sixème jour de juillet 1837, à dix heures A M rue des Remparts entre les rues Orléans et St Pierre, en vertu d'un décret rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane sous la date du 20 juin 1837. J'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Ildefonso M. de Moctezuma, les effets mobiliers dépendant de sa succession.
Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, 23 juin Régister des testamens.

SUCCESSION de Risingson—Vente par le régistre des testamens.—Mardi le dix … juillet 1837, à midi, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un décret rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans. Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession d'Henri C. B. Risingson, décédé, l'esclave nommée CHARLOTTE, âgée de vingt cinq ou vingt six ans, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse. Conditions: comptant.
15 juin W F C DUPLESSIS, reg des testa.

SUCCESSION DE MICHALES
Vente par le Régister des testaments.
LE samedi vingt-quatre juin mil huit cent trente sept, à quatre heures après midi, à Milneburg, rue Columbia, à peu de distance du Rail Road Pontchartrain. En vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du huit juin 1837—J'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession d'Henri Michales, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistant en liqueurs, &c
Conditions comptant W. F. C. DUPLESSIS. 12 juin Régister des Testamens.

SUCCESSION DE DUREL, h. c. l.—Vente par le régister des testamens—Vendredi le trente juin 1837, à 10 heures du matin, rue Dumaine, entre les rues Robertson et Claiborne.—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de Jean Baptiste Durel h. c. l. décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession.
Conditions de la vente:—comptant
W. F. C. DUPLESSIS, 17 juin Régister des Testaments.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Sampson Blossman a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Richard Caswell Derick, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. W F. C. DUPLESSIS, 20 juin Register des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Charles Doming, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu James Scanlan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour W. F. C. DUPLESSIS, 17 juin Régister des Testaments.

PAROISSE d'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Woolfolk. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William Price Brooks, exécuteur testamentaire de feu Samuel Martin Woolfolk, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, 23 juin Régister des Testaments.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné a transporté son bureau au passage de la Bourse, No. 16, vis à vis la Bourse des Négocians.
9 juin—6 JOHN KILSHAW.

BILLETS des banques des Etats-Unis, Alabama, Mississippi, Tennessee et tous les autres billets qui n'ont pas cours, achetés et vendus par G. R STRINGER, 31 mai rue du Canal, No 50

SIROP ANTI GOUTTEUX DE BOUBEE.
A VENDRE plusieurs containers de bouteilles du sirop ci dessus, par le soussigné, seul dépositaire de ce précieux remède, à la Nouvelle Orléans.
A. A. PEYCHAUD,
Nota: Il y des directions dans les langues française, anglaise et espagnole, pour chaque bouteille 24 m

EN débarquement du navire Denmark, et à vendre par les soussignés.
250 barriques vin rouge clarifié et vine; 50 demi do de 50 barils Madère; 15 quarts de vin Porto vieux; 10 caisses vin Rémoutie; 100 do muscat, fin vieux; 48 de d'absinthe; 12 do Kirsh; 30 de … d'orange; 487 paniers huile d'olive sur fine; 30 jarres contenant 5 sacs … de 500, bouchons long fins 80 do do de 1000 de … régulier; 200 sacs de mille bouchons, 11 jarres amandes fines en coque et cassées; 15 caisses Marasquin; 50 jarres … 3 balles bouchons de pharmacie; 5 jarres salières; 2 caisses eau de Cologne; … paniers bouteilles vides; 20 jarres … 300 caisses vermicelli et macaroni, 78 de Olives; … [illegible]
… LAUDOU & Co, 21 Royale.

A LOUER—La jolie maison de campagne ainsi que ses dépendances, située derrière le moulin, de l'autre bord du fleuve, vis à vis la presse à Coton de la Levée. S'adresser à J. B. Olivier de l'autre bord du fleuve, vis à vis les magasins à tabac. 8 juin—3 pa

A LOUER
La belle et spacieuse maison, avec cuisines et autres bâtisses, écurie, et très grand jardin, située sur la rue de la Commune, entre les rues St. Paul et Gironde, étant la moitié de l'îlet occupé maintenant par Mr. Heno, convenable pour une famille, pension, académie, ou tout autre grand établissement. La possession en sera donnée de suite, ou après le 1er juin courant. S'adresser pour les conditions à Mr. Heno, sur les lieux, ou à P. CHEVREMONT, Passage de la Bourse entre Conti et Bienville.
9 juin—9,3pa

A LOUER—Le tout ou une partie seulement de la maison située rue du Canal, no 128. La situation est on ne peut plus agréable, les appartements sont beaux et bien divisés.
10 juin S DEPOORTER.

A LOUER—Jusqu'au 1er octobre prochain. La belle et spacieuse maison avec cuisine et maison, située no 68 rue Royale près la rue Bienville; le loyer est très modéré. S'adresser au bureau du shériff.
10 juin FRED. BUISSON, shériff.

A LOUER, jusqu'au 15 novembre prochain, une Maison avec Magasin dans la rue Royale. S'adresser pour les conditions à
3 juin H C CAMMACK & Co.

A LOUER
Jusqu'au 1er. de novembre prochain, et à des conditions avantageuses, le magasin no 40, Vieille Levée, second porte après la rue Bienville. Possession en sera donnée immédiatement, et s'il est demandé, le locataire aura le privilège de le louer pour une autre année, aux mêmes conditions que les précédentes. S'adresser sur les lieux, à M. A. Prolland ou à ROBERT LAYTON. 29 mai No. 33. Vieille Levée.

Demande de Propriété—Les personnes qui ont des propriétés bien situées dans le carré de la ville, et qui désireraient les vendre à des prix raisonnables, trouveront avec facilité leur affaire en s'adressant à BERNARD DE SANTOS, courtier. Rue Remparts, entre St. Philippe et Dumaine, vis à vis la loge. 29 mai—3m

A LOUER—Plusieurs chambres situées au dessus de notre magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti
24 mai E. LEFEBVRE & frère.

A LOUER—Un appartement sur la rue, pour tenir un office, au second étage du magasin No. 36, rue du Camp. S'adresser sur les lieux à … 1er mai JOHN CROSBY.

Maison garnie à louer à Beloxi. Si elle n'est pas louée, le propriétaire prendra quelques pensionnaires. S'adresser rue Bourbon, no. 21. 22 av—2

AVIS.
L'HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, (Louisiane,) est maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge, c'est assez de dire que l'Hôtel, sera très bien tenu et que les commodités seront meilleures qu'elles n'ont été jusqu'à ce jour
1 av— J. K HAMILTON

A LOUER, un magasin rue Bourbon entre St Louis et Conti, s'adresser à 19 m R BRUGIER.

Avis de Banques et de Comp.

VILLE DE UNCLE SAM.
EN vertu d'un ordre de la Direction de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et Nashville, les acquéreurs des lots de la dite ville d'Uncle Sam, qui ont négligés de signer leurs ventes sont notifiés qu'à moins qu'ils n'aient rempli les conditions des dites ventes d'ici au premier juillet prochain, que des poursuites se feront immédiatement contre eux, et que les propriétés par eux acquises seront exposées en vente pour leur compte et risque conformément à la loi. Avis est donné à tous les acheteurs qui ont, ou qui n'ont pas reçu leurs ventes; qu'ils auront le privilège de renouveller le payment de chacun des termes pendant une année, en s'adressant avec leurs endossements au bureau de H B Cenas, notaire public, pour signer l'acte requis aux dits premiers. … [illegible]
15 juin—5 W. W HOFFMAN, Président.

AVIS—Les livres de souscription au canal de navigation du Lac Borgne sont ouverts le 20 de ce mois au bureau de M P. J. Tricou, rue St Louis entre Bourbon et Royale, sous l'inspection de MM. P J Tricou et Le Duvigneaud.
Par ordre des commissaires.
6 av DUVIGNEAUD, secrétaire.

COMPAGNIE DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS. La série arrêtée par la direction, que le payement des actions se ferait comme suit:
Un 10me comptant, et pour la balance en actions les souscripteurs feront leurs billets pour un vingtième chacun, payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction de la direction.
Par ordre de la direction.
J. B. S ST AMAND, Secrétaire protem.
15 mars

Compagnie de l'Hotel de la Bourse et des Bains.
EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours des dimanches exceptés, à dater du 15 de ce mois, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M. dans la salle du conseil de la 3me municipalité, sous la surveillance de deux des directeurs.
Par ordre de la direction.
J. B S ST. AMAND, 10 mars Secr. protem.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Compagnie. 3 nov

AVIS—L. Moin, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il va partir pour le Nord, du 1er au 15 juillet prochain, en conséquence, il invite toutes les personnes qui lui doivent à régler leur compte, et celle qui ont des réclamations contre lui à présenter de suite au No. 113 rue de Chartres—Les personnes qui ont des commandes à lui faire, sont priées de … l'adresse ci-dessus. 17 juin

MESSRS. DOLBEAR & FRERES,
LA méthode de Callygraphie de Dolbear, calculée pour deux leçons particulières et publiques, a été reçue et est en vente aux académies d'écriture, rue de Chartres, no 8, Nouvelle Orléans, Broadway, no 189, New York, et rue Dauphine, Mobile.
On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.
On donnera aussi des leçons à des classes qui se formeront dans un partie quelconque de la ville. … 13 juin

EAU DE SELZ—Cette boisson est agréable et saine pendant les chaleurs, quelques douzaines seulement à vendre par J. E LOREILHE, 15 juin encoignure Royale et Douane.

AUX CHARPENTIERS—Deux bons charpentiers trouveront un emploi permanent pour une espace de deux mois, en s'adressant au no 31 rue de Chartres. 13 juin—6

Filles Attention
ANDREWS & BROTHERS,
VENDENT à très bon marché des marchandises sèches, et reçoivent en paiement, les billets de presque toutes les banques qui ont suspendu, d'Alabama, Tennessee, Georgie, S Caroline, Mississipi, Louisiane, Kentucky, Ohio et Illinois Les marchands de la ville, et ceux de la campagne, qui désireront acheter des marchandises sont invités à passer au no 19, rue de Chartres. 13 juin

ON DEMANDE A LOUER—Un nègre d'environ 20 ans, pour travailler dans un magasin de groceries. S'adresser de suite à J E LOREILHE, 15 juin encoignure Royale et Douane.

MANUFACTURE DE SAVON DE CARROLTON.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à fournir toutes les quantités de savon de 1re qualité pour l'usage des familles. Les ordres seront de suite exécutés en les adressant au bureau du chemin à coulisses de Carrolton, encoignure des rues Baronne et Poydras.
15 juin SALOMON COHN

BAS—Un bel assortiment de bas de coton Allemands, chaussettes bleues et blanches, en débarquement du navire Hogarth venant du Havre, à vendre par HUGO & C. GILDEMEESTER, 10 juin rue Bienville no 45.

ON demande des espèces. ROBINSON & Co., 10 juin—4 rue du Camp no 45.

SOUVERAINS—600 souverains, à vendre par ROBINSON & Co, 10 juin rue du Camp no 45

TOILE à sacs—200 pièces de toile allemande pour sacs, 42 pouces de large, manufacture du Kentucky, en magasin, à vendre par
10 juin EASTMAN & BROTHERS, 30 V Levée.

DEMANDE—Les soussignés désirent se procurer immédiatement pour $50,000 des billets de l'Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.
6 juin—8 A LEDOUX & Co

A VENDRE par les soussignés en débarquement de l'Anne Louise, venant de Bordeaux.
10 barils pois verts
10 do haricots blancs
10 do do rouges
10 do lentilles
100 caisses fruits à l'eau-de-vie
50 do liqueurs surfines
200 paniers anisette d…
250 boites sardines de Collin
80 paniers bouteilles vides d'importation antérieure
200 barriques vin rouge
150 barils vin blanc
2000 caisses vins différentes marques
200 do chambertin
100 do grand hermitage
160 paniers champagne différentes marques
100 caisses liqueurs Marseille
400 do huile de Nice
300 paniers huile de Bordeaux
150 barils wiskey au-dessus de preuve
500 sacs café Havane, fin vert,
Eau-de-vie J. Dupuy, pipes, demi pipes et tierçons
5 juin H. PALOC & DUFOUR, 58 rue Conti.

RIZ—150 tierçons prime article en magasin, à vendre par 1 juin L C D WOOD.

HUILE DE BALEINE—20 futailles pure huile de baleine, en débarquement, et à vendre par ROBERT H WHITE, 3 juin

FARINE ET WHISKEY—300 barils farine; 200 do Whiskey rectifié, à vendre par M. MAHER. 3 juin rue Poydras no 16.

POLHEMUS & COOK—Peintres d'enseignes d'ornements et de bâtiments, place de la bourse no 22 près de la poste
Les soussignés, espèrent par leur exactitude et leur ouvrage, à des prix modérés, mériter la confiance du public. Transparens et drapeaux militaire, imitations de bois, marbres, ainsi que les peintures des bateaux à vapeur, s'exécutent avec la plus grande promptitude 24 av

AVIS.—La société existant entre les soussignés sous la raison de Spangenberg et Ferriday est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. Toute somme due à la société sera reçue par l'un ou l'autre des soussignés ou par Bullet, Shields & Co
L. SPANGENBERG. 27 mai—10 J. C. FERRIDAY.

EN débarquement de la Bonne Rochelle et l'Anne Louise,
300 paniers anisette superfine,
200 ditto fruits à l'eau de vie,
100 ditto liqueurs,
ASSORTIMENT:
400 ditto cerises bouteilles blanches, noires et …
… huile en grandes et petites bouteilles, … Margeau et Lafitte en demi bouteilles … de vins en barriques et en caisses …
7 … HOSSAN & LONGIS, …, rue St. Louis

Ventes à l'Encan.

PAR F. DUTILLET & MARY.
LE samedi 24 juin, à midi, à la Bourse, située à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour cette ville et paroisse en date du 8 juin 1837, … les esclaves dépendant de la succession de feu dame Marie Marthe de Macarty, décédée veuve François Robert Gauthier de Montreuil, savoir:
1. Cotin, mulâtre âgé de 45 ans.
2. Narcisse, mulâtre âgé de … ans, charretier et bon sujet.
3. Robert, griffe, âgé de … ans, très bon cuisinier, cocher, …
4. Julie, négresse, âgée de … ans et son enfant Céleste, âgée de 4 ans, Julie est parfaite cuisinière et un peu blanchisseuse.
5. Angèle, mulâtresse, âgée de 32 ans, et ses trois enfans, Marie, mulâtresse de 7 ans; Joséphine de quatre ans et Céline de 20 mois. Angèle est cuisinière, parfaite blanchisseuse, repasseuse, plisseuse, excellente domestique de maison.
6. Angela, mulâtresse, âgée de 17 ans, très bonne domestique de maison et couturière, fille d'Angèle.
7. Edmond, mulâtre, âgé de 12 ans, domestique de maison, fils d'Angèle.
8. Jeanne, négresse, âgée de 20 ans et Pierre, son fils de 10 mois; Jeanne est domestique de maison.
9. Adèle, griffonne de 20 ans, parfaite domestique de maison, couturière, blanchisseuse et repasseuse.
Les esclaves ci-dessus sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et hypothéqués jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant Gustave Le Gardeur, not pub aux frais des acquéreurs.
10 juin—6

PAR H J DOMINGON.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, portant la date du 6 du juin courant, j'exposerai en vente au plus offrant et dernier enchérisseur, lundi, 26 juin à midi, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de H B Pontoire, décédé:
L'Esclave ISAAC. Conditions: Douze mois de crédit; l'acheteur devra donner de bonnes sécurités à la satisfaction de la cour et de l'exécuteur testamentaire de ladite succession Pontoise, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. S'il arrivait que Isaac payât ou fit payer le montant qu'il a coûté, ainsi que les frais, il aurait droit en se conformant à toutes les formalités légales, de recouvrer sa liberté 9 j—4,2pa

Mairie de la Nouvelle Orléans.
EN vertu des résolutions et ordonnances adoptées par le conseil de la première municipalité, dans sa séance du 24 juin 1836, du 17 mai dernier et du 5 du courant, avis est donné que samedi 24 du courant à midi, au bureau de la mairie, le nettoiement et l'arrosement des rues de la dite municipalité, conformément aux résolutions du 24 juin 1836 et aux diverses ordonnances concernant le nettoiement de la 1re municipalité, sera adjugé au rabais, par le soussigné
15 juin D. PRIEUR, maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans.
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombrements quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
10 mai D. PRIEUR, maire

ENFANT TROUVE—Il a été conduit au bureau du recorder, une petite négresse âgée d'environ 3 à 4 ans. Il y a environ 15 jours (suivant qu'il a été déclaré), une négresse munie d'une permission de son maître de se louer à elle même, prit une chambre, rue d'Amour; elle avait deux enfans, l'une âgée de 7 à 8 ans et l'autre de 3 à 4 ans; elle mit en loyer l'aînée et disparut, abandonnant la dernière qui fut trouvée et prise par pitié par M. Joseph Bernard qui l'a menée à ce bureau
Il a été dit dans le quartier qu'a habité peu de jours cette négresse, que son maître était absent de l'état et que son agent ici était un M. Smith qui tient un … public.
Le propriétaire de l'enfant est prié de venir la reprendre en payant les frais du présent avis.
Bureau du recorder, Municipalité No. 3.
16 mai J. B. S. ST. AMAND, secrétaire.

ETAT de la Louisiane—Paroisse St-Bernard—Cour des Preuves.—Succession d'Etienne Veillon—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse St-Bernard, il sera vendu, en vente publique, par le soussigné, à la maison de Cour de cette paroisse, lundi le 24 juillet 1837, à dix heures du matin, les esclaves suivans, savoir James, nègre de 22 ans, et Felicia, négresse de 25 ans.
Conditions, un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Paroisse St-Bernard, le 20 juin 1837.
22 juin—5 OCTAVE S. ROUSSEAU, juge.

ETAT de la Louisiane—Paroisse St. Bernard—Cour des Preuves—Succession d'Antoine Gutierrès décédé, … de Francisco Frias—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse St-Bernard, il sera vendu, en vente publique, par le juge … à la maison de cour de cette paroisse, lundi le 24 juillet 1837, à dix heures du matin, la propriété suivante, savoir: un lot de terre situé dans cette paroisse, sur le bayou aux Poules, à environ trois milles … de M. Samsipel, ayant un quart d'arpent de face sur la rive … dudit Bayou, sur une profondeur de quarante arpens, borné des deux côtés par la propriété de Mr Philippe Gutierres
Conditions: six, douze et dix huit mois de crédit en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Paroisse St.-Bernard, le 20 juin 1837.
22 juin—5 OCTAVE S. ROUSSEAU, juge.

PERDU—Jeudi soir, 15 courant, il a été envoyé au port Pontchartrain, ayant le départ du steamer Mazeppa et on suppose qu'il y aura eu quelque erreur dans cet envoi. Une grande malle en cuir noir, marquée sur la plaque de cuivre "Frain, Tenn", une redingote noir, ainsi qu'un habit léger, autre, étaient passées dans les courroies, endessous de la malle; une paire de valises de cheval neuves, marquées "B. S. P." un petit portmanteau marqué G. P. enveloppé d'un morceau de …, un paquet de linge et une boite de cigares. On suppose que les articles ci dessus décrits auront été mis à bord du Mazeppa, et par méprise débarqués sur la Baie St Louis, soit à la passe Christiane, à Biloxi ou à Pascagoula. Dans le cas où cette annonce viendrait à la connaissance de quelque passager qui se trouverait avoir plus de bagage qu'il ne lui en faut, il est prié de les renvoyer par la première occasion, à la Nouvelle Orléans, à
TOURNE & BECKWITH, 20 juin—6 36 Poydras.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'à dater de ce jour … dans ses affaires particulières, … associé de M. Joseph Ménard, lequel lui ayant vendu le tout sur … lui ayant fait des remises à compte sur la somme de $1225, montant de ses prétentions sur le … de l'établissement, ledit sieur Ménard ayant manqué de remplir ses engagemens qu'il avait pris, a été poursuivi, et se trouvant absent aujourd'hui, on vient de me … retirer un établissement après la saisie faite pour répondre à une dette qui m'est étrangère.
20 juin—3 P. GIROD

AVIS—Est par ceci donné, que M. Laurent Palmer, s'est retiré, à compter de ce jour, de la société Ferguson, Parker & Co marchands de cette ville, et que Mr. D. A. Given, a pris sa place dans ladite société, qui continuera sous la raison de Ferguson Parker et Co No. 11 front Levée.
Nouvelle Orléans, 16 juin 1837.
(Signé) LAURENT PALMER. F FERGUSON. J. C PARKER. D A. GIVEN.
20 juin—3

A VENDRE—Un cabriolet neuf très beau, à vendre avec ses harnais S'adresser à EDW. GOTTSCHALK 17 juin

BILLETS de la Banque des Etats Unis, à vendre en sommes convenables aux acheteurs par 17 juin—4 ROBINSON & Co. 45 rue Camp.

DEMANDE d'ESPECES—S'adresser à ROBINSON & Co 15 juin—4 No. 45 rue du Camp.

G. R STRINGER a transporté son bureau de change au no 5, rue Royale, maison de M. Maison, où il sera satisfait d'être employé par ses anciens amis et le public 13 juin

EN DEMANDE.—Or et Argent monnayés, par ROBINSON & Co., 13 juin 45, rue du Camp

OR et argent monnayés, doublons en demande par G. R STRINGER, 13 juin no 5 rue Royale.

FARINE—300 barils de Farine superfine, à vendre par ROBERT H. WHITE. 13 juin rue Gravier No. 34.

BILLETS des banques du Mississipi, achetés à dix sept pour cent, et billets des banques de l'Alabama, achetés à huit pour cent d'escompte, par G R. STRINGER, 13 juin no 5 rue Royale.

VINS de Madère, Moselle, Oporto, Sauterne, St Julien Medoc etc., à vendre par LEBLANC & HAYDEL 13 juin

VIN DE MADERE DES INDES—2 pipes et 61 caisses d'une et deux douzaines chaque; 10 dames jeannes do, d'une qualité supérieure, en magasin et à vendre par P. H. GALLWEY, 12 juin 31, rue de la Commune.

EAU DE VIE DE PECHES—14 barils en magasin, à vendre par 13 juin P. H. GALLWEY, 31 rue Commune

SUCRE—25 boucauds, première qualité, en débarquement du bateau à vapeur Washington; 25 do. en magasin, à vendre par 13 juin P H GALLWEY, 31 rue Commune.

GENIEVRE et Eau de vie—Un petit lot, à vendre par COIT & Co 13 juin rue de la Douane, No. 20.

RIZ—150 tierçons 1re. qualité, 1550 sacs de sel de Liverpool, à vendre par 9 juin L. D. C. WOOD, rue Poydras.

DOUBLONS à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 9 juin rue Bienville No. 45.

TABAC MANUFACTURE—50 caisses et 40 boucauds de tabac des manufactures du Kentucky, en magasin, 30 barils et 100 barillets de saindoux, 50 barils huile de Castor D. Bakers no 1, Beurre, 60 boucaud de beurre de l'Ouest dernièrement reçu, à vendre par,
9 juin HEFFORD & SORGENFREY. 16, rue Poydras.

PORC pour l'usage des habitations—350 barils porc consistant en mess et prime, morceaux tendres et minces, têtes, épaules et reins. En magasin et à vendre par 9 juin M. MAHER, 16 rue Poydras.

FARINE—1300 barils farine, en débarquement et à vendre par 9 juin M MAHER, 16 Poydras.

RUBANS pour le marché Mexicain—Rebecilleos, rubans de satin et galons, à vendre par J. LE BLANC & CO. 7 juin 103, rue Royale.

CHAMPAGNE, HOCK, et autres vins, à vendre par 7 juin J. LE BLANC & CO.

LE docteur T. GAILLARDET, médecin de la faculté de Paris, ancien élève des hôpitaux, membre de la société anatomique de Paris et de l'académie scientifique de l'Ile de Corse, a l'honneur de prévenir le public et ses connaissances qu'il met ses soins à leur disposition pour toutes les maladies des dames, des hommes et des enfants, les accouchements, et les opérations de grande et petite chirurgie
Sa demeure est rue d'Orléans, près la rue Royale, maison de Mr. Vigné.
6 juin—8 Th. GAILLARDET.

LES soussignés ayant loué à bail pour plusieurs années le chemin à coulisses de Carrollton, informent le public qu'ils sont responsables de tous les contrats et obligations faits pour le dit chemin à coulisses depuis le 1er. Janvier dernier. Tous les comptes à partir de cette époque doivent être présentés au bureau … à Carrollton ou à la maison des chars à … Orléans.
Ils préviennent également le public qu'ils ne … [illegible]
… HARROD & MERRICK.

DETENU à la geole de police du poste du faubourg Washington, de la 3me. municipalité (à Francaty) la mulâtresse nommée MARIANE, se disant libre, âgée d'environ 22 ans, taille 5 pieds figure ronde et blanche; ayant sous la mamelle droite un second mamelon. Avis est donné au propriétaire de la réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, ce 22 juin 1837.
22 juin—10 P. BAYHI, Chef de Poste.

DETENU à la geole de police du poste du faubourg Washington de la 3me. municipalité (à Francaty), le nègre nommé LEWIS WHITE, appartenant à Mr Tribey, âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds 6 pouces, figure ronde, ayant une cicatrice sous le menton, et plusieurs au front; parlant l'anglais et un peu le français. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi
Poste du faubourg Washington, ce 22 juin 1837.
22 juin—10 P. BAYHI. Chef de poste.

DETENUE à la geole de la paroisse St. Bernard, une négresse rougeâtre nommée Eliza, âgée d'environ trente-cinq ans, se disant appartenir à Mr. Vinour, habitant de la paroisse Plaquemine. Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 17 juin 1837.
22 juin—3 FRANCOIS GARIC, Sheriff

10 Piastres de Récompense
SERONT données à celui qui conduira à la geole de police de la 3me. municipalité, le nègre nommé Philip ou Philippe H. Almes, se disant appartenir à Madame Bion, demeurant aux haras de la Nouvelle-Orléans, ledit nègre est âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 6 1/4 pouces, figure allongée, parlant l'anglais et le français.
Il s'est évadé de ladite geole dans la nuit du 16 au 17 courant.
Poste du faubourg Washington, ce 19 juin 1837.
20 juin—10 P. BAYHI, Chef du Poste.

Détenu à la geole de police du poste du faubourg Washington de la 3me municipalité à Francaty, le nègre nommé Wm. SMITH, âgé d'environ 37 ans, taille 5 pieds 5 pouces américain, nez plat et visage barbu; avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, ce 16 juin 1837.
17 juin—10 P BAYHI. Chef de poste.

Détenue à la geole de la Paroisse de Jefferson, une négresse nommée Mathilda, âgée d'environ douze ans, se disant appartenir à Mr. Wilson, briquetier, dans le voisinage de Mr Delachaise Le propriétaire voudra bien la réclamer en se conformant à la loi.
17 juin—4 MANUEL J. GARCIA, Sheriff.

Détenu à la geole de la Paroisse de Jefferson, le nègre Nathan, appartenant à Mr. Antoine Plaisancier, de Lafourche. Le propriétaire voudra bien réclamer le dit nègre, en se conformant à la loi. MANUEL J. GARCIA, 17 juin—4 Sheriff

$30 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez les soussignés, paroisse St. Jean Baptiste, le mulâtre GEORGE WHITE; il est âgé de 28 à 30 ans; taille ordinaire, assez fluet, figure longue, jolis traits, yeux vifs, voix forte et brève; il parle les deux langues. Il a emporté ses hardes et quelque argent; il avait à son départ un chapeau de feutre gris. Il cherchera à s'embarquer sur quelque bateau à vapeur. Des poursuites rigoureuses seront dirigées contre ceux qui lui donneraient asyle. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque l'arrêtera et le mettra en lieu de sûreté.
15 juin—1m,3pa ANDRY & A. BOUDOUSQUIE.

$20 DE RECOMPENSE.
Partie marrone de chez le soussigné, lundi 29 de mois passé, la négresse FANNY âgée d'environ 20 ans, taille 5 pieds, forte constitution, parlant le français et l'anglais, elle a un mari connu sur le nom de May et qui demeure dans la partie inférieure de la ville, où l'on suppose qu'elle se tient. On est prévenu de ne pas la recevoir sous peine d'être poursuivi conformément aux lois de l'état.
9 juin Wm REGAN.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron de l'habitation de M. A. Morat, près de Bâton Rouge, il y a environ 2 mois, le nègre MANUEL. Il est noir, de 5 pieds 9 pouces de hauteur, âgé d'environ 30 ans, une cicatrice sur le front, et très marqué par les fers. Dix jours après être parti, on l'a vu dans la campagne avec des pistolets, une montre d'or et beaucoup de billets de banque, qu'il doit avoir volé; il avait été employé pendant quelque tems à colporter des marchandises le long de la rivière parmi les nègres, il a été sur la levée, très bien habillé, et il a dit que les hommes du chaland qui l'avaient amené de Bâton Rouge devaient l'emmener à Cincinnati. Il est très persuasif, il parle anglais et français et possède infailliblement tous les papiers nécessaires.
L'attention des capitaines et des propriétaires de steamboat est appelée sur cet avis; et la récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera ledit nègre à la geole. 25 mai

$200 DE RECOMPENSE.
PARTIS marrons il y a quelques mois de la presse à coton de Mrs. Chase et Anderson, DARY, nègre, âgé d'environ 30 ans, très-noir, ayant 5 pieds 10 pouces, fortement construit, acheté de M. Macarty.
SAM, âgé de 28 ans environ, très-noir, mesurant 5 pieds 9 pouces, ayant le … de la joue très-haute, et acheté du major Eaton.
La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation des deux, ou $100 pour chacun en s'adressant à
23 mai 28 YORKE Frères, 65, rue du Camp.

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Partie de chez le soussigné vers le 15 dernier, MARIE ANNE ALIAS VINA, mulâtresse de 17 ans, légèrement marquée de taches de rousseur, parlant français et anglais, a une bonne figure, un peu grande, … lorsqu'on lui parle, appartenant autrefois à Mr. Goodrich bijoutier dans la rue de Chartres, et dernièrement à Mr. Swain, l'apothicaire rue du Canal. La récompense ci-dessus sera donné à celui qui la logera en prison. GEO A. BOTTS. 28 mai

JUMENT EPAVE.
CONDUITE à l'écurie située rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon. Elle est petite, à longue queue, baie, ayant les deux pieds de derrière blancs, et n'ayant aucune marque ou étampe. Si elle n'est pas réclamée dans dix jours de la date du présent avis, elle sera vendue à l'encan par Mr P. A Guillotte, conformément aux ordonnances du conseil de ville, le samedi 1er juillet prochain, à l'endroit et heure accoutumés 22 juin—5

$10 DE RECOMPENSE
Epaves depuis le 6 du courant, deux grands chevaux bruns, dont l'un a une petite barre blanche le long du nez et le pied gauche de devant blanc, l'autre porte un … des deux animaux est blessé. Cinq piastres de récompense … pour chacun d'eux, ou dix piastres pour les deux à celui qui les ramènera à l'encoignure des rues St. Thomas et Benjamin, deux îlets plus bas que la presse à coton d'Orléans.
20 juin—6 J. A. BEGG.

50 Piastres de Récompense seront données à celui qui fera découvrir le voleur qui ont volé dimanche dernier des animaux à Carrollton et les ont conduit au travers la cyprière, passant par le canal de la Banque. S'adresser à
15 juin F. SONIAT, à Carrollton.

PIASTRES en demande par 17 juin ROBINSON & Co. 45 rue du Camp.

PORC—560 barils porc clair de Cincinnati; 70 do mess do; 140 do chaines do, en magasin et à vendre par YORKE FRERES, 17 juin 65, rue du Camp.

EN débarquement du navire Hagarth, venant du Havre.
34 caisses porcelaine blanche unie,
2 do verrerie,
24 paires Lambeaux, avec verreries,
80 caisses prunes à l'eau de vie,
14 malles parfumerie, à vendre par
17 juin J. VATINEL, rue Conti n. 21.

VERRES DE BOSTON.—750 caisses, 1er, 2d et 3me qualités de grandeurs assorties de 8 sur 10 à 12 sur 18, en magasin à vendre par SCATES & BAGGETT, 11 mai—1m rue du Canal No. 64.

DELAHOUSSAYE, PLANCHARD & Co, ENCANTEURS, Passage de la Bourse. 10 av

R. H BRUNET, Encanteur. TIENT SON BUREAU AU No. 91 Rue de la Commune. 3 avril—3m

AVIS—Le public est prié de ne pas négocier un billet date 3 mars 1837, à 8 mois de date, souscrit par Sterns & Co. en faveur de M. Courtney, pour la somme de 1000 piastres; attendu que le paiement du dit billet est arrêté.
19 mai STERNS. LANGDON & Co

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr Stephan H. Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiquer dans la médecine, chirurgie et accouchement.
Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès, et depuis deux années il pratique à Natchitoches Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale No 102. 3 oct—6m
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement exécutés.
P DELAHOUSSAYE, 16 mars W MERRYFIELD

SUCRE A BON MARCHE.
12 livres bon Sucre, 14 livres moins beau, } Pour 1 piastre.
AU magasin d'Antoine Michoud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.
On trouve audit magasin: Remède et Pillules de Le Roy, Carreaux et Tables de marbre, Filets de pêche, Café du Brésil, Marmites françaises, Serrures et Ferremens de toute espèce. 31 mai—2m

BRIQUES à l'épreuve du feu, charpente etc. etc
15,000 briques à l'épreuve du feu 1re qualité
150,000 pieds de planches de cypre,
150,000 do do sapin jaune
800 arbres de cèdre rouge, équarris
800 boisseaux de charbon de bois, à vendre par F. LEFEVRE. 16 mai Au vieux Bassin.

MAGASIN à louer, rue de Chartres No. 29 entre les rues de la Douane et Canal; la possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à PEET & NORTH, 16 mai rue de Chartres No. 19

LILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de batiment, rue de la Douane no 76, Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçus, ils tâcheront de mériter de plus en plus la confiance de leurs amis et du public en général. Ils prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont constamment à vendre toutes les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés. 18 av

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs du collège Jefferson, qu'une élection de 15 directeurs de cette institution aura lieu à la maison de cour de la paroisse St. Jacques le lundi, 1er mai prochain. A BOUDOUSQUIE, 20 av—8pa Sec. de la direction du collège Jefferson

A VENDRE par M. S. Cucullu, Lapeyre & co. 750 sacs Café vert de la Havane;
3 … caisses Confitures de la Havane;
300 milliers cigares supérieurs de la Havane;
… de Manzanillo
… en feuille de Manzanillo
… tabac … de Cuba de la Vuelta Abajo
50 do Tabac … de …
70 do Tabac … de Cuba … Vuelta Abajo.

Avis judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—29 mai 1837—no 9880—William H. White et Joshua Waterman contre leurs créanciers et ceux de P. S. Newton et Co et J … Waterman & Co—La cession de propriété faite par les pétitionnaires, est acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de W. H. White, Joshua Waterman, P. S. Newton et J. D. Waterman ait lieu au bureau de J. B. Mark notaire public, le lundi 3 juillet prochain, afin d'y délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires insolvables; et il est de plus ordonné que James H. Prescott, avocat, représente les créanciers absents dans cette affaire, et il est de plus ordonné que toutes poursuites contre les personnes et propriétés des dits insolvables soient suspendues.
Par ordre de la cour, 29 mai 1837.
30 mai—3 1dj ARMAND GUYOL, Dép. Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—No. 9,7,5—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—6 juin 1837.—Samuel R. Winter contre ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu lundi 10 juillet 1837, en l'étude de Jules Mossy, notaire public, afin de délibérer sur ses affaires. Il est de plus ordonné que M. Guyot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et qu'en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient suspendues.
Bureau du greffier, 6 juin 1837. ARM. PITOT, 7 juin—9, 2pa greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge—No 9,7,6—Phoebe Brady vs. ses créanciers. La cession des propriétés ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu … prochain, à 10 heures du matin, pour prendre en considération l'état des affaires de l'insolvable; et il est ordonné que M. J. N. Lee, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Par ordre de la cour.
5 juin—9 2pa J. OLLIE, député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge … 1837. No. 9,707 J. Robeson, contre ses créanciers … Jonas Robeson et Compagnie—La cession des propriétés du pétitionnaire est acceptée par la Cour, au profit de ses créanciers.
Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de Jonas Robeson et de Jonas Robeson, et compagnie ait lieu en l'étude de M. Wm. Boswell, notaire, le 10 juillet 1837, … [illegible] … Robeson … suspendues.
Bureau du greffe, Nouvelle Orléans, 2 juin 1837.
5 juin—10,2 ARMAND PITOT, Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse … No 9703—Présent l'honorable Charles Maurian juge … John Tarbe & Nathaniel H. Nash contre leurs créanciers … [illegible]
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans … 1837.
3 juin—8,2pa J. OLLIE, Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse … W. H[illegible] contre ses créanciers … [illegible]
20 juin—2,2pa J. OLLIE, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District … Benjamin W… contre leurs créanciers … [illegible] … Présent l'honorable Charles Watts, Juge … ce 9 juin 1837 P. LE BLANC, 15 juin—3 1pa Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de … l'honorable Charles Maurian, juge, … 9729—John O. Dunn contre ses créanciers—La cession de propriété … M. Boswell … M. R. M. Shepherd, avocat … [illegible]
15 juin—3 ARMAND PITOT, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District premier District judiciaire—Mardi 30 mai 1837—Présent l'honorable Charles Watts juge—J. Watson, Swain & Co, et R. H. Brunet contre leurs créanciers—No 139.6—Sur motion de Monsieur W. C. Micou, avocat des pétitionnaires, … [illegible]
31 mai—3 1pa JOHN L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District premier District judiciaire—Mardi 30 mai 1837—Présent l'honorable Charles Watts juge—Swain et Brunet John Watson Swain et Thomas C Swain, … créanciers—Sur motion de W. C. Micou, avocat … [illegible]
31 mai—3 1pa JOHN L. LEWIS, Greffier.

NOTIFICATION est par le présent donnée à tous ceux à qui cela peut concerner, ayant des terrains dans les limites du 2ème district de la troisième municipalité, d'avoir à se conformer dans deux mois de date de cette notification à une ordonnance du conseil, en date du 1er. février 1835, conçue en ces termes:
Résolu qu'il est du devoir des commissaires de police de donner immédiatement des ordres pour faire faire ou réparer dans les deux mois qui suivront la passation de la présente ordonnance, les banquettes en pièces de cypres, avec contre banquette et rigoles, ou en curb-stones, au choix des propriétaires, dans les limites suivantes, savoir:
Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du nouveau faubourg Marigny, jusqu'à cent vingt pieds au delà de la rue Urquhart.
Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du faubourg Franklin jusqu'à cent vingt pieds au delà de la rue Moralès.
Dans toute cette partie du 3ème district, depuis la rue d'Enghien, jusqu'à la rue de l'Indépendance, et dans la profondeur jusqu'à cent vingt pieds au delà de la rue des Grands Hommes.
Et ils devront aussi ordonner de faire faire en même temps et de la même manière, ces banquettes dans cette partie du 3ème district, au dessus de la rue de l'Indépendance, jusqu'à la rue Pologne, au delà de la rue de la Levée.
Résolu qu'ils devront faire faire, dans le même temps et en madriers de cypres, de quatre pouces d'épaisseur, les banquettes dans toute cette partie du 3ème district depuis cent vingt pieds au delà de la rue des Grands Hommes et une ligne à cent vingt pieds au delà de la rue Moralès, depuis la rue d'Enghien, jusqu'à la limite supérieure de Mr. L. B. Macarty.
Résolu que le député voyer, devra à la demande des commissaires de police, donner de suite aux propriétaires les alignemens et niveaux nécessaires pour faire faire les dites banquettes, et en cas de négligence de la part des propriétaires de se conformer aux dispositions précédentes, il sera du devoir des dits commissaires de faire crier au rabais, après dix jours d'avis dans la gazette officielle de la municipalité, les dites banquettes, lesquelles … adjugées et faites, d'en certifier le compte. Et il sera du devoir du trésorier de … et de le remettre à l'avocat de la municipalité, qui en poursuivra le recouvrement
Nouvelle-Orléans le 27 mai, 1837.
29 mai—2m A. ROUSSEAU, commissaire de police pour le 2d district.

NOTIFICATION est par le présent donnée à tous ceux à qui cela peut concerner ayant des terrains dans les limites du 3me district de la troisième municipalité, d'avoir à se conformer dans deux mois de date de cette notification à une ordonnance du conseil, en date du 1er février 1837, conçue en ces termes:
Résolu. Qu'il sera du devoir des commissaires de police de donner immédiatement des ordres pour faire faire ou réparer dans les deux mois qui suivront la passation de la présente ordonnance, les banquettes en pièces de cypres, avec contre banquette et rigoles, ou en curb-stones, au choix des propriétaires, dans les limites suivantes, savoir—
Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du nouveau faubourg Marigny, jusqu'à cent vingt pieds audelà de la rue Urquhart.
Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du faubourg Franklin jusqu'à cent vingt pieds audelà de la rue Moralès.
Dans toute cette partie du 3me district depuis la rue d'Enghien, jusqu'à la rue de l'Indépendance et dans la profondeur jusqu'à cent vingt pieds audelà de la rue des Grands Hommes.
Et ils devront aussi ordonner de faire faire dans le même temps et de la même manière, des banquettes dans toute cette partie du 3me district, au dessus de la rue de l'Indépendance jusqu'à la rue Pologne audelà de la rue de la Levée.
Résolu. Qu'ils devront faire faire, dans le même temps et en madriers de cypres, de quatre pouces d'épaisseur, les banquettes dans toute cette partie du 3me district depuis cent vingt pieds audelà de la rue des Grands Hommes et une ligne … audelà de la rue Moralès, depuis la rue d'Enghien jusqu'à la limite supérieure de Mr L. B. Macarty.
Résolu, Que le député voyer, devra à la demande des commissaires, donner de suite aux propriétaires les alignements et niveaux nécessaires pour faire faire les dites banquettes; et en cas de négligence de la part des propriétaires de se conformer aux dispositions précédentes, il sera du devoir des dits commissaires de faire crier au rabais, après dix jours d'avis dans la gazette officielle de la municipalité, les dites banquettes, et après qu'elles auront été adjugées et faites, d'en certifier le compte, et il sera du devoir du trésorier de la municipalité … et de le remettre à l'avocat de la municipalité qui en poursuivra le recouvrement.
Nlle.-Orléans, … 1837.
19 mai—2m L. GUERRIN, Commissaire du 3me district.

ABSYNTHE et Kirschwasser—300 caisses Absynthe et Kirschwasser, à vendre par J. LE BLANC & CO. 7 juin 103, rue Royale.

TERMS OF THE …
Subscription—Twelve Dollars for … payable semi-annually in advance, where … [illegible]
Advertisements ordered … will be charged one d… [illegible]

FOR ST MARTINSVILLE … [illegible]

FOR ST LOUIS … [illegible]

FOR LOUISVILLE … Ports … HYDE & … [illegible]

Coastwise Trade
FOR NEW YORK … [illegible]
FOR PHILADELPHIA … [illegible]
FOR NEW YORK … [illegible]

European Trade
FOR LONDON … Nimrod … [illegible]
FOR BREMEN … [illegible]
FOR LIVERPOOL … Queen Adelaide … LEVI H GALE … [illegible]
FOR LIVERPOOL … Clarissa Andrews … H C CAMMACK … [illegible]
FOR LIVERPOOL … Arab … [illegible]
FOR HAVRE … Virginia … [illegible]

West India Trade
FOR HAVANA … Spartan … LEVI H GALE … [illegible]

Mexico and Texas Trade
FOR BRAZORIA & … Caldwell … JOHN G ROWLAND … [illegible]
FOR VERA CRUZ … JOSE PRATS & SON … [illegible]
FOR FREIGHT OR C… Osterora … [illegible]
FOR SALE FREIGHT … EASTMAN & BROTHERS … [illegible]
FOR CHARTER
FOR CADIZ … Viscayna … A. M. … [illegible]

MESSRS … SAMUEL … [illegible]

MANUFACTURED TOBACCO … HEFFORD & S… [illegible]

LARD—… for sale by HEFFORD & S… [illegible]

BUTTER—… for sale by HEFFORD & … [illegible]

OIL CASTOR—… HEFFORD & S… [illegible]

PLANTATION PORK—… M. MAHER … [illegible]

CINCINNATI BACON … [illegible]

EXCHANGE on Bordeaux … [illegible]

PORK—… LAYET & AMELUNG … [illegible]

NOTICE.
THE public … Sterns & Co … Thousand Dollars … STERNS, L… [illegible]

CHARLES H. GRANT … NO 46 CHARTRES … ELEGANT & USEFUL F… Mahogany, Maple, Fancy … Chairs. [illegible]

A Card.
DR. STEPHAN H. BARDASH OF POLAND.
HAVING located himself in … the citizens of New … Medicine, Surgery and … practised in Vienna, Pa… Hospitals in Europe, … residence is at No 102, Roya… [illegible]

RIBBONS FOR THE MARKET—Rebecilleos, … for sale by J LE BLANC … [illegible]